



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 12 MARS 2015**

Madame la Présidente,

Vous allez nous présenter lors de ce Comité technique local, un dispositif d'harmonisation et de réduction de l'accueil physique des services comptables de la DGFIP au sein du département du Finistère.

Les représentants **F.O.-DGFIP** tiennent à vous rappeler que votre projet résulte d'une note au réseau émanant de la Direction Générale.

En effet, lors du Comité technique de réseau du 30 septembre 2014, la Direction Générale a tenté de faire avaliser par les représentants des personnels cette note de cadrage sur l'amplitude de l'ouverture au public des postes comptables.

Cette tentative de passage en force visant à faire cautionner par les représentants des Organisations Syndicales en CTR le démantèlement programmé du réseau, n'a pas reçu leur aval.

Il nous est donc demandé aujourd'hui en CTL d'émettre un avis sur des modifications d'ouverture au public s'inscrivant dans ce cadrage national minimal non validé par le CTR, ce qui en dit très long sur la qualité du dialogue social dans notre Administration.

Depuis des années, le syndicat **F.O.-DGFIP** dénonce les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires qui mettent en péril l'exercice normal des missions et dégradent les conditions de travail des personnels.

Aujourd'hui, force est de constater que l'Administration met délibérément en place les conditions d'une restriction de l'offre de service à l'utilisateur, en espérant ainsi selon les propres termes de l'ancien Directeur Général le « désintoxiquer » de l'accueil physique.

Alors même que la fusion, à laquelle les personnels étaient majoritairement opposés, a été mise en place officiellement dans le but d'une amélioration du service au contribuable et à l'utilisateur, les réductions des horaires d'ouverture au public témoignent aujourd'hui de l'aveu implicite de l'échec de la fusion.

L'Administration est, en effet, dans l'incapacité de tenir ses propres engagements, et n'a rien d'autre à proposer que des fermetures partielles, sous le prétexte de soulager les personnels qui n'en peuvent plus d'exercer leurs missions de service public dans un contexte toujours plus pénible.

**F.O.-DGFIP** porte d'autres ambitions pour le service public, et considère que la solution réside bien davantage dans des effectifs suffisants et des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux.

Nous considérons, à **F.O.-DGFIP**, que les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif immédiat et, qu'à terme, cela préfigure le démantèlement du réseau comptable à travers des fermetures de postes déjà programmées si l'on en croit les propos tenus par les représentants de la Direction Générale en inter-régions selon lesquels 850 postes comptables seraient supprimés d'ici à 2018.

Pour **FO DGFIP**, les réductions d'horaires d'ouverture couplées à la disparition de postes comptables vont avoir un effet « tsunami » en concentrant les contribuables sur moins de sites et moins de jours d'accueil alors que rien ne permet d'envisager une embellie prochaine de la situation économique et donc un reflux des problèmes sociaux quotidiennement traités par les services d'accueil de proximité.

En matière de conditions de travail, l'amélioration ne sera vraisemblablement que de courte durée et la fermeture des postes entraînera inévitablement une mobilité forcée pour les personnels.

**F.O.-DGFIP** a suffisamment alerté, et depuis très longtemps, sur les risques encourus par le réseau du fait du manque de moyens. De suppressions d'emplois en suppressions d'emplois, l'accueil physique du public mais aussi l'accueil téléphonique sont devenus de plus en plus ingérables dans l'ensemble du réseau et d'avantage encore depuis la fusion.

Cette situation intenable a déjà amené certaines directions locales dont celle du Finistère à accepter des aménagements d'horaires d'ouverture à la demande des comptables et des agents qui ont fini par se résigner pour n'entrevoir que cette solution.

**F.O.-DGFIP** qui a pleinement conscience de leurs difficultés et de la dégradation des conditions de travail qu'elles entraînent, considère que la situation d'aujourd'hui relève de la seule responsabilité de l'Administration et c'est la raison pour laquelle la délégation **FO DGFIP29** ne participera pas au vote sur le point d'ordre du jour concernant la réduction des horaires des services.

Concernant le budget départemental 2015, second point à l'ordre du jour de ce CTL, force est de constater qu'il s'inscrit à nouveau dans un contexte de prévision à la baisse, avec une réduction de 5% par rapport au budget initial 2014, pour mémoire ce dernier avait déjà subi à l'époque une amputation de 16 % par rapport au budget 2013.

**F.O.-DGFIP** constate que les évolutions du budget de la DDFIP29, animées ces dernières années par une volonté théorique de réduire coûte que coûte les crédits, se heurtent à la réalité des besoins des services sur le terrain.

**FO DGFIP** rappelle ici, à nouveau, que ces budgets prévisionnels comme les crédits alloués aux dépenses de personnel, résultent directement du pacte d'austérité et s'inscrivent dans le cadre des économies de 50 milliards devant servir à financer des dispositions fiscales favorables aux entreprises dont l'efficacité en matière économique est loin d'être avérée.

En amont de ce Comité technique, nous vous avons interpellé Madame la Présidente, sur les projets de réorganisations voire de restructurations qui pourraient être menés dans le département dans le cadre des plans triennaux découlant de la démarche stratégique propre à la DGFIP.

Votre réponse consistant à nous indiquer que nos interrogations n'ont pas lieu d'être dans la mesure où la Direction Générale n'aurait finalement pas validé de plans triennaux dans les départements, ne peut nous satisfaire.

Dans le même temps, lors de vos déplacements sur le terrain, vous faites état aux personnels de vos réflexions à court ou moyen terme quant au devenir notamment de certains services de proximité, et plus concrètement des réunions techniques se sont tenues tout récemment à Brest en vue de préparer la fusion des SIP du Centre de Brest Duquesne.

La délégation **FO DGFIP** vous demande donc lors de ce Comité technique de clarifier vos projets, non pas dans une démarche de co-gestion que nous ne rechercherons jamais, mais simplement parce que vous devez aux représentants du personnel et à leurs mandants, la transparence sur ces sujets qui, rappelons-le, ont toujours des conséquences importantes pour les personnels à la fois sur le plan professionnel mais aussi personnel.

**FO DGFIP** souhaite aussi dans ce CTL replacer ces projets locaux de restructurations dans un contexte global national où les orientations de la politique gouvernementale n'ont d'autres objectifs que de satisfaire les exigences du pacte d'austérité et de donner des gages à la Commission Européenne.

Dans le cadre budgétaire fixé par cette instances supra nationale, la réforme territoriale et la revue des missions en cours d'élaboration détruiront encore un peu plus le lien social dans notre pays, en déstructurant le service public sur l'ensemble du territoire de la République. A la DGFIP, la démarche stratégique en est bien la concrétisation.

Alors que le Directeur Général établit des lettres de mission à des hauts fonctionnaires pour élaborer des propositions sur le rôle du comptable public et sur les processus de taxation des revenus des particuliers, alors que le Premier Ministre mandate les préfets de région pour réaliser des diagnostic territoriaux en collaboration notamment avec les DRFIP, il serait illusoire d'imaginer que les réformes en cours resteront cantonnées à l'extérieur du périmètre de notre Administration.

Notre propos pourrait d'ailleurs être notamment illustré, par les récentes propositions unilatérales du Directeur Général faite au Ministre en matière d'évolution du dispositif d'intéressement collectif à la performance. En effet *« la DGFIP envisage de procéder à un élargissement du périmètre des réorganisations ouvrant droit à la prime de restructuration de service et de mettre en place un dispositif indemnitaire ciblé, permettant de valoriser les services ayant mis en œuvre des réformes »*.

Pour **F.O.-DGFIP**, cette orientation, jamais discutée en amont, préfigure la prime au démantèlement du réseau et au zèle des directions locales en la matière. Cette proposition contient, en outre, en filigrane l'idée que les personnels pourraient accepter une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des missions en échange d'une « prime à la casse ». Cela est inacceptable tant sur la forme que sur le fond ! !

**FO DGFIP revendique à ce titre la revalorisation immédiate du régime indemnitaire de chaque agent par intégration du montant maximum de cette prime collective.**

Dans un tel contexte, **FO DGFIP** a décidé de s'engager pleinement dans la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015, dont le principe avait été acté lors du Congrès Confédéral **Force Ouvrière**, journée de grève et de mobilisation à laquelle se sont associées les organisations CGT-Solidaires- FSU.

Comme nous venons de le démontrer, les agents de la DGFIP subissent depuis des années les réductions d'effectifs et les réductions budgétaires qui se traduisent par une dégradation accrue de leurs conditions de travail.

Dans le même temps, la Direction Générale avance masquée sur les conséquences pour les services de la réforme territoriale et se prépare, sans le dire, à un démantèlement du réseau.

Le mot réforme, au fil des années a perdu tout son sens et symbolise pour les fonctionnaires de l'État, un repli sans fin et à terme l'abandon de certaines missions.


Le 9 avril, il est grand temps de dire « assez » en étant tous massivement en grève et en participant aux manifestations. Seule une mobilisation d'une ampleur équivalente aux attaques que nous subissons, est susceptible de faire reculer le gouvernement.

**Le 9 avril, nous serons tous en grève pour exiger :**

- l'arrêt de cette politique d'austérité économiquement inefficace et suicidaire socialement,
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,
- un régime indemnitaire plus juste,
- l'arrêt du démantèlement de nos services,
- des moyens à la hauteur des enjeux.

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ  
DE LA SECTION **FO** DGFIP29 PREMIERE  
ORGANISATION SYNDICALE DANS LE FINISTERE SUR :  
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>**

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR  
N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE**

 <b>FO</b> <i>la force syndicale</i> <b>DGFIP</b>	<b><u>BULLETIN d'ADHESION</u></b>
NOM : ..... Prénom : .....	
Grade : ..... Indice ..... Quotité travail .....	
Affectation : .....	
Déclare vouloir adhérer au <b>Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Finistère.</b>	
Fait à	le